

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR NICOLAS MAÎTRE, DEPUTE (PS) INTITULÉE " VISITE DU PAPE FRANCOIS DANS LE JURA : QUI PAIERA LA FACTURE ?" (N° 2819)

Le 6 mai 2015, un groupe de citoyens jurassiens a proposé au pape François de faire étape dans le canton du Jura, plus particulièrement à Porrentruy, à l'occasion d'un prochain voyage en Suisse, la Confédération l'y ayant invité. Le 1^{er} septembre 2015, dans une lettre adressée au Saint-Père, le Gouvernement a appuyé la proposition formulée par le groupe de citoyens. A l'heure actuelle, il ne dispose pas d'autres informations concernant une éventuelle visite du pape dans le canton du Jura. Le cas échéant, le souverain pontife ayant le rang de chef d'Etat et d'Eglise, l'organisation de son déplacement en Suisse incombera en premier lieu aux autorités fédérales et ecclésiastiques, en collaboration avec les autorités cantonales et communales concernées. Le groupe de citoyens à l'origine de l'invitation assumera également ses responsabilités.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions qui lui ont été posées :

Comment pense-t-il engager les deniers cantonaux dans ce projet papal ?

Si le Saint-Père manifeste le désir de faire étape dans le canton du Jura, il reviendra aux acteurs concernés de définir un programme et un budget. A ce stade, il n'est pas possible d'évaluer l'engagement financier du canton du Jura.

A-t-il déjà été approché officiellement par les instigateurs de cette initiative ?

Le Gouvernement s'est entretenu le 21 juin 2016 avec des représentants du groupe de citoyens à l'origine de l'invitation. A cette occasion, un échange de vues a été mené sur l'invitation, ses suites et les démarches à mener. Auparavant, il avait déjà eu plusieurs contacts avec celui-ci.

S'est-il déjà soucié de ce qu'en pensait la population ?

Dans toute son action, le Gouvernement défend les intérêts de la population jurassienne. En l'occurrence, il estime que de nombreux Jurassiens se réjouiraient d'accueillir le pape dans leur région.

Pense-t-il y associer les Jurassiens avant de prendre les décisions définitives ?

Le groupe à l'origine de l'invitation adressée au pape François est composé de citoyens jurassiens. Si le Saint-Père exprime l'intention de visiter le canton du Jura, l'ensemble des partenaires concernés, en particulier les autorités fédérales et ecclésiastiques, devront porter le projet. Si tel devait être le sens de la question, on ne verrait guère que la population soit consultée par un vote sur cet objet.

S'est-il déjà inquiété à combien s'élèvera la facture finale ?

Cf. ci-dessus.

En fait, le canton du Jura peut-il se payer un pareil événement ?

L'esprit d'accueil d'un canton ne se mesure pas à ses capacités financières. Si le pape François exprime le souhait de se rendre dans le canton du Jura, il conviendra de définir un programme de circonstance, adapté à la région et aux vœux du souverain pontife, ainsi qu'aux valeurs qu'il défend.

Delémont, le 16 août 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat



Jean-Christophe Kübler